

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



Reporting au 31 mars 2024

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

La désinflation attendue et le calendrier des actions des Banques Centrales ont continué d'animer les marchés sur le 1^{er} trimestre 2024 avec une dichotomie croissante entre les États-Unis et la zone Euro. En effet, les chiffres d'activité américains témoignent toujours de la vigueur de l'économie américaine. Les données sur l'inflation US pour janvier et février ont surpris à la hausse, mais la Réserve Fédérale américaine les considère comme du bruit plutôt que comme un renversement de la tendance de l'inflation. La désinflation progressive reste le scénario central. Côté européen, les chiffres d'inflation sont rassurants et laissent la latitude à la BCE pour enclencher sa première baisse de taux avant l'été. Les marchés se sont ainsi alignés sur un mouvement d'environ 3 à 4 baisses cumulées en 2024 pour ces deux grandes Banques Centrales.

Les marchés actions, en zone Euro, aux États-Unis et au Japon notamment, ont atteint de nouveaux sommets en mars, portés par des publications rassurantes, l'engouement pour les valeurs liées à l'Intelligence Artificielle et les perspectives de baisse des taux des Banques Centrales.

En ce qui concerne l'obligataire, la performance sur le trimestre est plus mitigée alors que les taux se sont tendus sur le trimestre, guidés par une inflation encore élevée, un marché de l'emploi et une croissance robustes. Les taux courts restent plus élevés que les taux longs, une situation inhabituelle qui dure depuis environ un an et demi. Le marché du crédit a continué de bien se comporter au global, même si certains événements idiosyncratiques ont pu perturber la confiance. Les obligations à haut rendement et les obligations émergentes ont enregistré une bonne performance sur le trimestre.

Commentaire achevé de rédiger le 9 avril 2024 par Ofi Invest Asset Management.

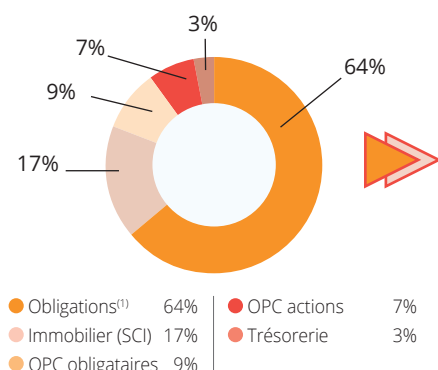
Baromètre des marchés	
Performances du 29/03/2023 au 27/03/2024	
Performance de l'Eurostoxx50 dividendes nets réinvestis	23,13% ⁽¹⁾
Performance du CAC40 dividendes nets réinvestis	16,83% ⁽¹⁾
Performance de l'Euro MTS 10-15 ans	5,68% ⁽¹⁾
Performance de l'Eonia capitalisé	-0,51% ⁽¹⁾
Performance de l'€ster capitalisé	3,66% ⁽¹⁾
Niveaux des taux au 27/03/2024	
Niveau €ster	3,90% ⁽¹⁾
Niveau Tec 10 ans	2,84% ⁽²⁾
Niveau Tec 20 ans	3,20% ⁽²⁾
Niveau Tec 30 ans	3,29% ⁽²⁾

(1) Source Datastream

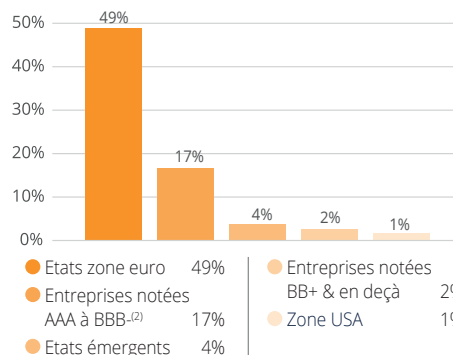
(2) Source Banque de France

COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 31/03/2024

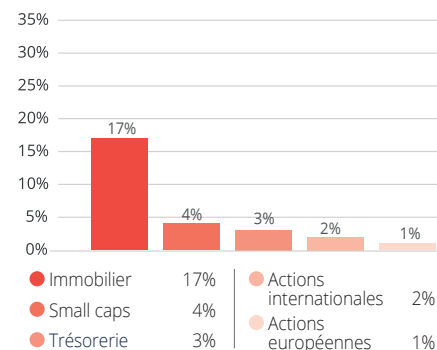
Répartition par classe d'actifs



Détail des actifs obligataires (en % de l'actif total)



Détail des actifs non-obligataires (en % de l'actif total)



COMMENTAIRE DE GESTION

La performance d'Afer Eurocroissance au 1^{er} trimestre 2024 a été proche de -0,9 %.

Cette performance décevante fait suite à un trimestre défavorable sur les actifs obligataires alors que les autres classes d'actif se sont bien comportées.

En ce qui concerne la partie obligataire, la performance sur le trimestre a été négative, entraînant une contribution de l'ordre de -1 % à la performance globale : les taux ont monté d'environ 0,40 % sur le trimestre guidés par des données macroéconomiques défavorables (inflation encore élevée, marché de l'emploi robuste et croissance qui tient). Cela a été compensé par une compression des écarts de rendement de l'ordre de 20bp sur le trimestre, et par les coupons encaissés.

La diversification taux - action a bien fonctionné ce trimestre, quelle que soit la zone géographique. Les actions ont été portées par des publications rassurantes et des perspectives de baisse des taux. Le capital-risque se consolide depuis quelques mois. Le positionnement sur les petites et moyennes capitalisations est globalement défavorable au capital-risque depuis quasi 2 ans. L'un dans l'autre, la poche action délivre une contribution positive de 0,45 % sur le trimestre.

La diversification par le biais de l'investissement dans des obligations à haut rendement, des obligations émergentes et des obligations convertibles a enregistré une bonne performance sur le trimestre. Tous les compartiments ont délivré des performances positives, portant la contribution de la poche à la performance globale à 0,25 %. La dette émergente est enfin dans le vert après des mois difficiles. Il reste encore beaucoup à regagner sur cette classe d'actifs, les prochains trimestres nous diront si nous avons eu raison d'attendre.

L'immobilier a enregistré une performance nulle sur le trimestre en attendant les prochaines revalorisations.

En termes de positionnement, le portefeuille a désormais une durée courte afin de pouvoir rembourser les contrats se terminant en 2025 et 2026. Cela induit un moindre risque de volatilité mais un portage tout à fait intéressant. Nous espérons donc, dans les mois qui viennent, réaliser de meilleures performances.

Commentaire achevé de rédiger le 5 avril 2024 par Ofi Invest Asset Management.

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone euro. (2) Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris. (3) L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises entre 10 et 15 ans. (4) L'€ster (Euro short-term rate) est un taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. (5) Le TEC10 est le Taux à Échéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable au Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TEC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor. (6) Source : Datastream. (7) Source : Banque de France.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12. Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



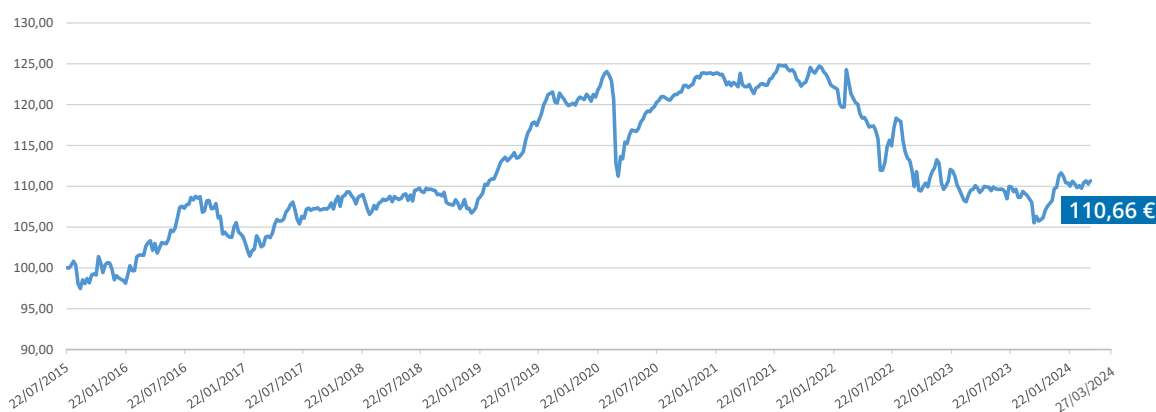
Reporting au 31 mars 2024

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIF DU SUPPORT (en base 100)

Du 22 juillet 2015⁽³⁾ au 27 mars 2024, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de **+10,66 %⁽⁴⁾** soit une performance annualisée de **+1,17 %⁽⁴⁾**.

Du 29 mars 2023 au 27 mars 2024, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de **0,95 %⁽⁴⁾**.

La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale de l'actif du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Personnel Afer & Moi accessible depuis le site www.afer.fr.



QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

Hypothèse retenue : Pour les versements effectués avant le 01/09/2019, un versement brut de 10 204,08⁽⁵⁾ euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Pour les versements effectués à compter du 01/09/2019, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement).

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Échéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 27/03/2024	Performance ⁽⁴⁾ entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 27/03/2024	Performance ⁽⁴⁾ annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 27/03/2024
Adhérent A	29/07/2015	10 ans	11 634,87 €	16,35%	1,76%
Adhérent B	29/07/2015	20 ans	12 902,51 €	29,03%	2,98%
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	11 951,53 €	19,52%	2,18%
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	14 623,62 €	46,24%	4,71%
Adhérent E	28/12/2016	10 ans	10 620,89 €	6,21%	0,83%
Adhérent F	28/12/2016	20 ans	11 314,98 €	13,15%	1,72%
Adhérent G	27/12/2017	10 ans	9 920,47 €	-0,80%	-0,13%
Adhérent H	27/12/2017	20 ans	10 265,89 €	2,66%	0,42%
Adhérent I	26/12/2018	10 ans	9 954,56 €	-0,45%	-0,09%
Adhérent J	26/12/2018	20 ans	10 357,23 €	3,57%	0,67%
Adhérent K	25/12/2019	10 ans	8 851,48 €	-11,49%	-2,83%
Adhérent L	25/12/2019	20 ans	7 475,01 €	-25,25%	-6,62%
Adhérent M	30/12/2020	10 ans	8 598,21 €	-14,02%	-4,54%
Adhérent N	30/12/2020	20 ans	6 482,22 €	-35,18%	-12,49%
Adhérent O	29/12/2021	10 ans	8 429,17 €	-15,71%	-7,31%
Adhérent P	29/12/2021	20 ans	6 950,21 €	-30,50%	-14,93%
Adhérent Q	28/12/2022	10 ans	10 304,37 €	3,04%	2,43%
Adhérent R	28/12/2022	20 ans	10 085,93 €	0,86%	0,69%
Adhérent S	29/03/2023	10 ans	10 241,50 €	2,41%	2,41%
Adhérent T	29/03/2023	20 ans	10 205,81 €	2,06%	2,06%

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Poche comprenant des Obligations Assimilables du Trésor et des obligations d'entreprise (2) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-dessous correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »). (3) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance. (4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux. (5) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspondent au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul : 10 204,08*(1-2%) = 10 000). (6) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Sources : Abeille vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12. Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

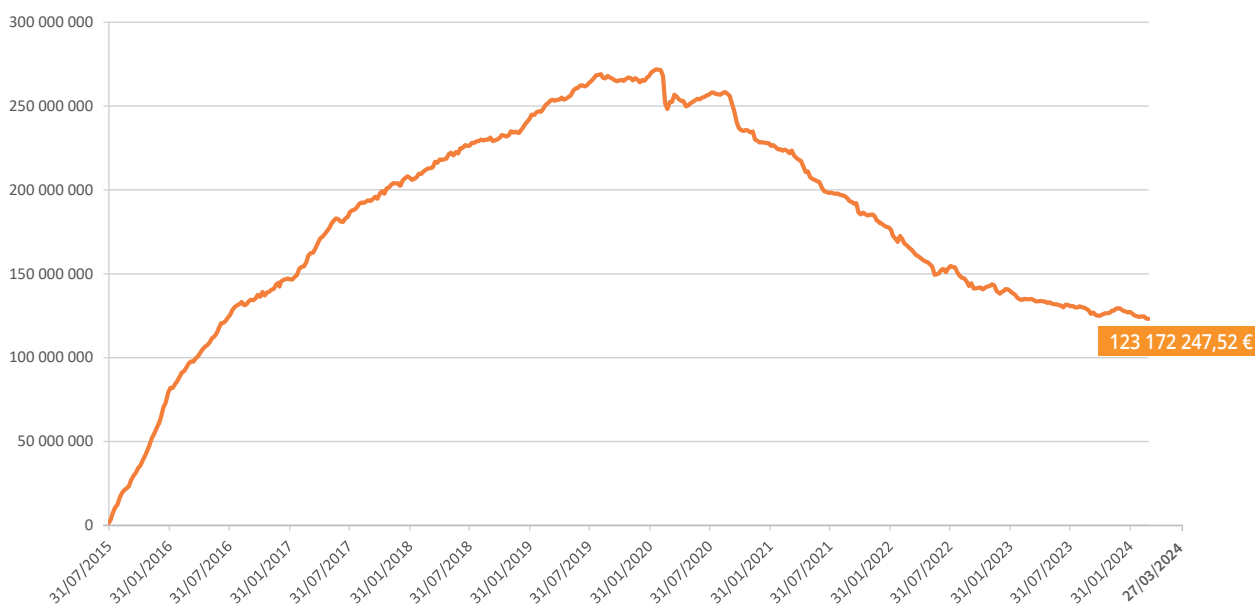
AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



Reporting au 31 mars 2024

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS (en euros) ⁽¹⁾



Au 27 mars 2024, l'encours⁽¹⁾ des contrats est de 123 172 247,52 €.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS ⁽¹⁾

Provision mathématique	Provision de diversification	TOTAL
84,1 %	15,9 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 27 mars 2024 s'établit à 193,1041 €.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE



Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 € quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 €.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.



Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 0 % depuis le 1^{er} septembre 2019, antérieurement 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 80^{ème} anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti⁽¹⁾. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne constituée sur le support Afer Eurocroissance.



Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.

(1) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en Unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Abeille Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Abeille Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

Ofi Invest Asset Management – Société de gestion de portefeuille - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros - RCS Paris 384 940 342
APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 92-12 - FR 51384940342 - 22 rue Vernier, 75017 Paris.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.